

Aux référents d'établissements et secrétariats

Recommandations importantes pour les établissements scolaires

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre note des recommandations ci-après :

Inscriptions en ligne via www.profa.ch/pes :

- sur la fiche d'inscription,
 - soit indiquer toutes les possibilités par classe et votre référent·e au Service d'éducation sexuelle vous proposera une planification
 - soit contacter votre référent·e au Service d'éducation sexuelle pour convenir des dates d'intervention et c'est le-la référent·e de l'établissement qui planifie les cours avec les dates décidées.

Pour rappel, un cours d'éducation sexuelle dure deux périodes consécutives ;

- vous trouverez ci-joint une grille à faire compléter par les enseignant·es afin qu'ils-elles puissent vous informer de leurs indisponibilités ponctuelles ou régulières. Cela évitera que nous recevions des demandes de changements après la planification. Ces grilles ne sont pas à renvoyer à PROFA ;
- merci de tenir à jour la fiche de votre établissement notamment les horaires spécifiques à vos bâtiments scolaires ;

Particularités d'intervention :

Nous intervenons :

- tous les 2 ans dans les classes entières des classes multi-âges 3-4P et 5-6P ;
- chaque année dans les classes COES, 2x2 périodes à une semaine d'intervalle ;
- n'oubliez pas de nous communiquer sur la fiche d'inscription les dates précises des voyages d'études, camps de ski, joutes sportives, spectacles, ECR, conférences des maîtres, etc.;
- afin de garantir la qualité des prestations en matière d'animation en éducation sexuelle, nous vous prions de ne pas ajouter aux classes habituelles des élèves d'autres classes ;
- planifier les cours dans les classes d'accueil dès avril, les élèves ayant une meilleure maîtrise du français qu'en début d'année scolaire; merci de nous indiquer les groupes (max. 12 élèves) selon âge ou sexe;

Soirée de parents :

- les soirées de parents sont planifiées les lundis et mardis de 19h30 à 21h30. Nous vous prions de nous indiquer le bâtiment et la salle prévus pour cette prestation ;
- il est **indispensable qu'un·e représentant·e de l'école** (directeur·trice, doyen·ne, infirmier·ère scolaire, délégué·e PSPS) **soit présent·e pour accueillir notre formatrice·teur et les parents.**

Lydie Rochat
Cheffe de Service